

moneta

Le journal pour
un usage différent
de l'argent
#2-2018



TRANSPARENCE

Place financière suisse:
le secret bancaire
n'est pas mort. 6

Cryptomonnaies:
outil spéculatif ou créateur
de durabilité? 14

Initiative pour la transparence:
victoire inattendue dans le canton
de Schwyz. 24



TRANSPARENCE

- 6 Les gnomes veulent rester petits
- 9 Pour un marché moins opaque
- 11 Enquêter pour dénoncer les dysfonctionnements
- 14 Les cryptomonnaies sont-elles vraiment transparentes?

LES PAGES DE LA BAS

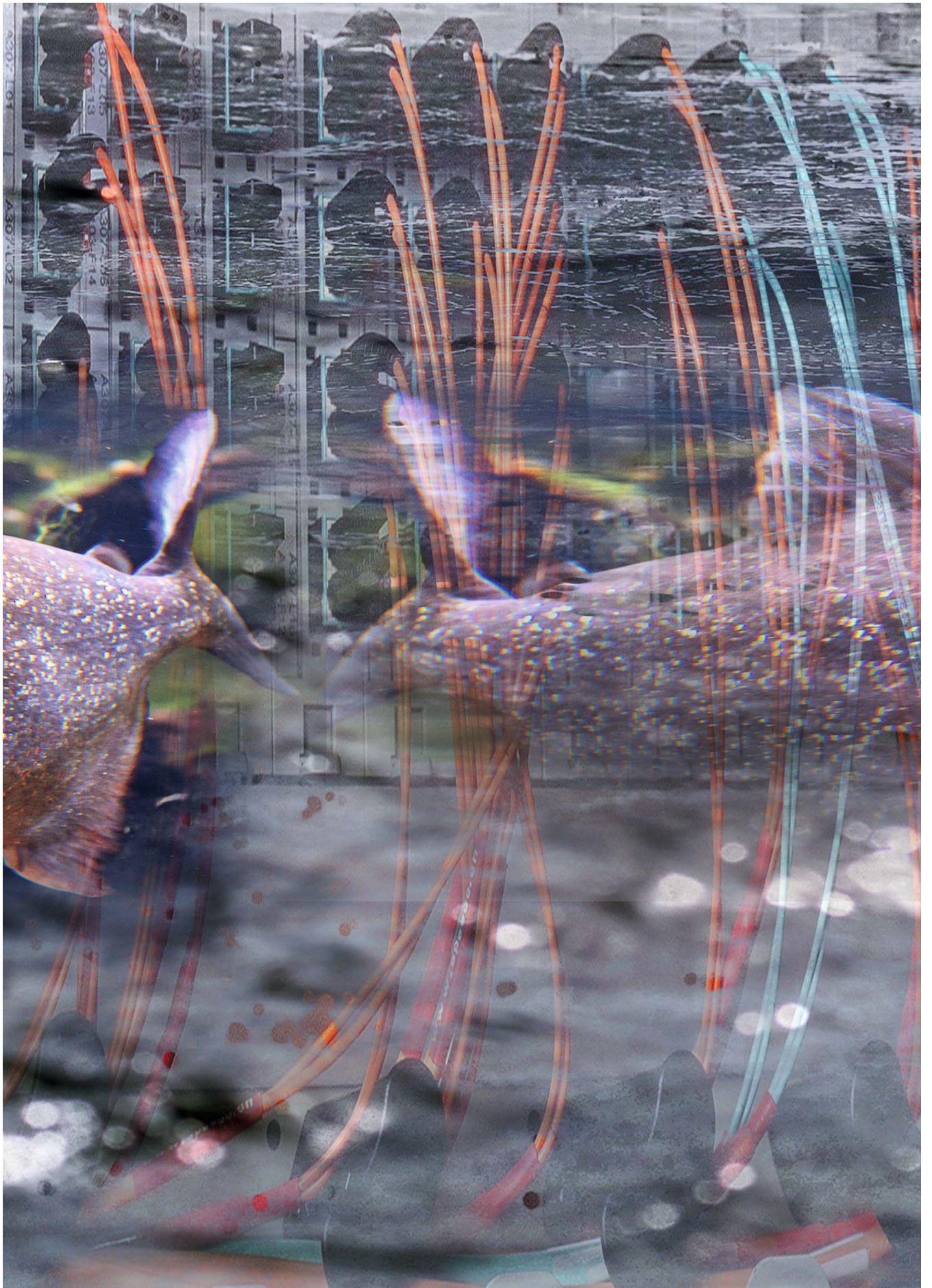
- 18 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

- 24 Elias Studer:
«L'argent ne doit pas influencer la démocratie»

«J'ai abordé le thème de la transparence en rendant perméable mon matériau de base, la couche photographique. Transposé à l'ère numérique, ce geste revient à fusionner différents niveaux, masqués et superposés. Les couches se composent d'images que j'ai trouvées à la Collection de succulentes de Zurich, au Jardin botanique et dans mes archives. Leur forme, leur taille, leur couleur et leur disposition jouent un rôle dans la construction de l'image. Autrement dit, une dramaturgie et une tension doivent s'en dégager, et en même temps elle doit demeurer intuitivement «juste».»

Mirjam Wanner, photographe indépendante et artiste :
www.mirjamwanner.ch



«ÇA NE TE REGARDE PAS!»



Voilà comment, il y a quelques années, une connaissance m'a répondu à la question de savoir combien lui rapportait sa petite entreprise. J'étais alors justement en train de me mettre à mon compte et échanger des expériences avec d'autres personnes indépendantes m'intéressait. Bien que les faits datent, je n'ai jamais oublié son exclamation indignée, qui exprimait à quel point il est parfois difficile de parler d'argent, même dans un pays riche comme la Suisse. Or, dans ce domaine, les choses se passent souvent mieux lorsqu'elles sont claires. C'est vrai pour les sujets personnels, comme le salaire, le budget familial ou la prévoyance vieillesse. Ça l'est aussi pour ceux qui concernent la société tout entière. Car la transparence n'est pas une valeur en tant que telle, mais un concept qui peut contribuer à construire un monde plus équitable. Pour s'attaquer à l'injustice ou à l'exploitation, il faut d'abord rendre ces conditions visibles.

Dans ce numéro de moneta, nous nous intéressons justement à quelques terrains où davantage de transparence serait bienvenue. Comme la place financière suisse qui, malgré l'abolition du secret bancaire, continue de favoriser l'évasion fiscale; les activités commerciales polluantes de multinationales, ou le financement des partis en Suisse qui, au plan national, est plus opaque que dans n'importe quel autre pays d'Europe de l'Ouest.

Je ne sais toujours pas combien gagne cette connaissance. Comme petite entrepreneuse, elle a le droit de ne pas divulguer cette information. Mais lorsqu'il s'agit de personnalités politiques, de partis, d'organisations ou d'entreprises qui, dans le cadre de leurs activités touchent à des intérêts publics ou ont une influence au niveau national en raison de leur taille, il est juste et important de leur rappeler clairement que la provenance de leur argent doit être connue de tout un chacun.

Katharina Wehrli, rédactrice en cheffe

moneta Le journal pour un usage différent de l'argent #2-2018

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et est envoyé gratuitement aux client-e-s de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA **Direction de la rédaction** Katharina Wehrli (kw) **Rédaction** Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf), Muriel Raemy (mr), Simon Rindlisbacher (sr) **Traduction** La Page Bleue sàrl

Annances Bruno Bisang **Graphisme, illustrations** Clerici Partner Design, Zurich **Couverture** Mirjam Wanner

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich **Papier** 100 pour cent papier recyclé **Adresse** Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Abonnements annuel Fr. 20.-, soutien Fr. 50.- **Tirage de cette édition** 7900 exemplaires **Encarts** Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info important sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous déménagez et êtes client-e de la BAS, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

Greenpeace exige davantage de transparence pour le label FSC

Greenpeace Suisse avait amorcé le mouvement en 2017, Greenpeace International a repris la balle au bond cette année en mars: l'organisation environnementale, membre fondateur du Forest Stewardship Council (FSC) il y a 25 ans, n'a pas renouvelé son affiliation. La mention FSC n'assure plus que le bois provient bel et bien d'exploitations forestières durables, particulièrement dans les pays où l'économie l'emporte sur le politique. Christine Gubelmann-Largo de Greenpeace Suisse: «Le label FSC n'est plus une garantie que le bois certifié n'est pas issu de forêts vierges méritant une protection spéciale. Le label «FSC Mixte» est trompeur. Nous ne pouvons plus lui accorder notre soutien.» Christine Gubelmann-Largo explique pourquoi Greenpeace s'est retirée discrètement: «FSC est le seul label organisé démocratiquement et, dans beaucoup de régions, cette certification fonctionne. Nous ne souhaitons pas condamner tout le système. Mais nous exigeons davantage de transparence dans les plus brefs délais et que la déforestation cesse dans les zones de forêts vierges dignes d'être protégées. Dorénavant, nous continuerons le dialogue dans une position indépendante.» FSC regrette le retrait de Greenpeace Suisse et de Greenpeace International. (eb)

Pour un revenu de transition écologique

Sophie Swaton est maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et de durabilité à l'Université de Lausanne. Cette auteure propose une solution alternative au revenu inconditionnel de base (RBI) – selon elle inadapté aux enjeux écologiques et sociétaux contemporains – sous la forme d'un revenu de transition écologique ou RTE. Ce dernier ne découple plus l'activité du revenu, puisque pour beaucoup, le travail reste générateur de sens et de lien social. Au contraire, Sophie Swaton défend un dispositif complet qui doit permettre d'encadrer la transition, sans aggraver le sort des plus démunis, déjà frappés par les inégalités sociales et environnementales. Le projet? Verser un revenu et offrir un accompagnement adapté à toutes les personnes qui transitent vers des activités socialement utiles et écologiquement tenables: en bref, le RTE vise à faire basculer nos activités liées à la croissance et à l'extraction sans fin des ressources terrestres vers la coopération et la solidarité écologique. En ce sens, le RTE exprime une éthique de bienveillance pour les personnes et pour la nature. (mr)

Sophie Swaton, Pour un revenu écologique de transition, PUF, janvier 2018



Artisans de la Transition: Les investissements de la BNS dans les énergies fossiles sont contraires aux intérêts de la Suisse. Freiburg/Fribourg 2018.



Marcel Hänggi: Null Gas. Null Öl. Null Kohle. Wie Klimapolitik funktioniert. Ein Vorschlag. Rotpunktverlag 2018 (en allemand)

Pression sur la BNS

Fin avril, l'Alliance climatique suisse - une organisation qui regroupe 70 associations - a lancé un appel afin de faire pression sur la Banque nationale suisse (BNS) pour que celle-ci cesse ses investissements dans les énergies fossiles. L'argumentation est fondée sur un rapport publié le même mois par les Artisans de la Transition. Celui-ci repose sur deux études. La première, menée par ISS-Ethix, un cabinet de conseil financier basé à Zurich, démontre que le portefeuille d'actions connues de la BNS (92 milliards de francs suisses) est à l'origine des émissions de 48,5 millions de tonnes de CO₂ en 2017. Soit une quantité supérieure aux émissions imputées à la Suisse en 2016. Si la BNS avait pris la décision de désinvestir les 7,4 milliards de francs identifiés qu'elle a placés dans les entreprises les plus émettrices de CO₂, et les avait réinvestis dans les entreprises les plus vertueuses du point de vue du climat, elle aurait divisé par deux les émissions liées à son portefeuille d'actions. Et aurait amélioré son résultat financier de 20 milliards de francs pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

2^o Investing Initiative, une association qui a mis au point une métrique standard pour évaluer la compatibilité des placements financiers avec l'accord de Paris, a quant à elle calculé que la BNS sous-investit dans le secteur des énergies renouvelables: seuls 11 pour cent de ses actions sont placés dans des entreprises orientées vers les énergies renouvelables, alors qu'un scénario à 2°C exigerait le double. De même pour les investissements dans le secteur automobile: 94 pour cent de ses titres concernent la technologie du moteur à combustion, alors qu'un scénario à 2°C prévoit de baisser ce chiffre à 75 pour cent.

La BNS gère une fortune de 843,3 milliards de francs (en comparaison des 834 milliards des 1700 institutions de prévoyance actives en Suisse en 2017). Le poids de celle-ci pour orienter la place financière helvétique vers le respect de l'accord de Paris et influencer le cours de la transition énergétique et écologique est donc immense. (mr)

Pour signer l'appel: alliance-climatique.ch ou fossil-free.ch
 Pour lire le rapport: artisansdelatransition.org/rapports.html

Une initiative fédérale sur la protection du climat

Les lectrices et lecteurs de moneta connaissent Marcel Hänggi. Et le grand public ne devrait pas tarder à retenir son nom. Car l'auteur et journaliste indépendant zurichois, spécialisé dans les questions environnementales, a lancé une initiative populaire exigeant que la Confédération inscrive les objectifs de l'Accord de Paris dans la Constitution et les mette en œuvre concrètement. Le parrainage de cette nouvelle initiative sur le climat est en cours d'élaboration, une version provisoire du texte existe et la récolte des signatures devrait démarrer début 2019.

Le journaliste est devenu activiste après la conférence de Paris sur le climat: «A la signature de l'Accord, on s'est entendu pour éviter que le réchauffement ne dépasse les 2 °C et, si possible, pour le limiter à 1,5 °C tout en réduisant à zéro les émissions de gaz à effet de serre pendant la seconde moitié de ce siècle, j'étais assez euphorique.» Il a cru que l'on avait franchi un pas décisif. Les premiers doutes ont surgi au cours d'une brève interview avec la conseillère fédérale Doris Leuthard. A la question de savoir comment le Conseil fédéral pensait atteindre ce but, elle a répondu: «Nous serions déjà contents d'être sur la bonne voie avec deux degrés. Vous connaissez notre Parlement...» Plus loin, elle ajoutait: «Les Américains (Obama était alors président - *n.d.l.r.*) en font aussi partie. Imaginez-vous vraiment qu'ils s'y engagent sérieusement?» Marcel Hänggi a senti ses cheveux se dresser sur sa tête.

Trois ans après Paris, il voit ses craintes confirmées: bien que la Suisse ait signé l'objectif zéro de manière contraignante en 2015 en vertu du droit international, ni le Conseil fédéral ni le Parlement ne semblent se préoccuper de l'interdiction progressive des énergies fossiles dans le cadre de la politique climatique actuelle. Par ailleurs, dans un rapport récent de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les auteures et auteurs ne se mouillent pas quant à savoir s'il faut «limiter le réchauffement à 1,5 °C», comme affirmé dans l'avant-propos, ou si l'on s'en tient à «contenir la limite supérieure à 2 °C». Que le Conseil fédéral vise «un objectif bien plus ambitieux que réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030» prouve que le zéro n'est pas le but. «Pour l'OFEV, peut-être, mais pas pour le Conseil fédéral», souligne Marcel Hänggi.

Dans le rapport de l'OFEV, au chapitre sur les investissements, on peut lire qu'il «est donc essentiel que l'argent ne contribue plus à financer des agents énergétiques fossiles» (eb)

www.mhaenggi.ch/klimainitiative

Les gnomes veulent rester petits

A l'heure actuelle, la plupart des Helvètes pensent que le secret bancaire est mort et enterré. Mais en y regardant de plus près, force est de constater que le mort est encore bien vivant.

Texte: Dominik Gross

«Les Gnomes de Zurich»: voilà comment George Brown, ministre anglais des Affaires étrangères en 1964, surnommait les banquiers de la Paradeplatz. L'image de nains cupides n'aspirant qu'à compter avec zèle leurs pièces d'or dans les grottes de leurs montagnes, prêts à tout pour repousser ceux qui en voudraient à leur trésor, a fait le tour du monde. Elle a imprégné celle que l'on se fait de la Suisse à l'étranger, à l'instar des montres, du chocolat et du fromage. Mais à la différence de ces deux derniers produits, le secteur financier est effectivement un enjeu économique pour la Suisse. Jusqu'à présent, les gnomes sont restés vaillants. En 2008 encore, le ministre suisse des Finances, Hans-Rudolf Merz, s'inscrivait totalement dans leur tradition. Dans la salle du Conseil national, le visage sombre, il avertissait l'UE et les Etats-Unis: «Vous vous casserez les dents sur le secret bancaire», avait-il lancé, alors que celui-ci était à deux doigts de s'effondrer. Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'avait pas entièrement tort.

Depuis une année en Suisse, l'échange automatique de données bancaires avec certains Etats partenaires est entré en vigueur. On aime à dire que cela porte un coup fatal au secret bancaire. Mais les nouvelles réglementations et les turbulences des années qui ont suivi la crise financière de 2008/2009 n'ont pas fait grand mal à la gestion de fortune helvète. D'après l'Association suisse des banquiers, en 2017, les banques du pays ont géré quelque 6650,8 milliards de francs. C'est davantage qu'en 2006, une année avant la crise financière, où l'on atteignait les quelque 5000 milliards. Il y a douze ans, cependant, davantage d'argent provenait de l'étranger: 60 pour cent contre 48 pour cent aujourd'hui. Mais au plan international, la Suisse continue à faire des affaires: de nos jours,

un quart de tous les actifs transfrontaliers sont gérés entre le Léman et le lac de Constance. La Suisse demeure ainsi, et de loin, la plus importante place financière offshore au monde.

Le secret bancaire repose sur deux articles de loi que les drames des dix dernières années ont pour l'instant épargnés: l'article 47 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne condamne les banques et leurs employé-e-s à des peines pouvant atteindre jusqu'à trois ans d'emprisonnement si elles ou ils transmettent les données des clients à des tiers non autorisés. Ce texte a permis de traîner devant les tribunaux suisses des lanceurs d'alerte comme les ex-employés d'établissements bancaires Hervé Falciani et Rudolf Elmer qui – hors toute motivation personnelle – ont révélé des pratiques d'évasion fiscale allant clairement à l'encontre des intérêts des communautés démocratiques. Quant à l'article 127 de la Loi sur l'impôt fédéral direct, il pose cette distinction très helvète et unique au monde entre l'évasion fiscale – soit le défaut de production de certificats d'actifs dans les déclarations fiscales – et la fraude fiscale – soit les fausses déclarations de revenus ou d'actifs imposables. Eveline Widmer-Schlumpf, alors ministre des Finances, voulait radier cette différence en réformant le droit fiscal pénal. Grâce à une solide majorité au Parlement et en collaboration avec l'actuel ministre des Finances Ueli Maurer, les représentant-e-s de la place financière de l'UDC, du PLR et du PDC se sont assurés, depuis 2015, que cette affaire chère au cœur de l'ancienne ennemie jurée de Christoph Blocher ne figure plus à l'ordre du jour.

Les riches habitant-e-s de Suisse peuvent par conséquent tranquillement continuer à soustraire leur ar-



gent au fisc, sous couvert de la loi et avec l'aide de leurs gestionnaires de fortune. Le droit suisse en vigueur protège donc toujours les fraudeuses et fraudeurs. A l'inverse, dans ce pays, les personnes qui révèlent sur la place publique de précieuses informations sur l'opacité de l'industrie financière risquent de passer des années en prison.

Les pays les plus pauvres ne bénéficient pas de l'échange automatique des données

Ni les banques ni les autorités helvètes ne divulguent l'origine des quelque 3000 milliards d'actifs étrangers que gère la Suisse. Ils ne se préoccupent pas davantage de savoir s'ils sont imposés dans leur pays d'origine. L'échange automatique international de renseignements sur les données des clients bancaires entre autorités fiscales (EAR) ne sert d'ailleurs pas à grand-chose dans ce domaine: la Suisse ne l'a pour l'instant instauré que pour les pays européens, quelques places financières importantes en Asie et les pays émergents. Donc seulement là où les intérêts personnels essentiels de l'économie suisse sont en jeu.

Pendant ce temps, les autorités des pays pauvres et défavorisés demeurent dans l'inconnue. Ceux-là mêmes dont les populations et les communautés auraient le plus besoin de financement public pour construire des infrastructures de santé, d'éducation et de transport. Un milliardaire zambien qui aurait fait fortune en investissant dans les matières premières peut donc tranquillement la soustraire aux autorités suisses et zambiennes en recourant aux structures offshore internationales auxquelles la place financière suisse lui donne accès.

Pour toutes celles et tous ceux qui ne sont pas directement impliqués dans le système (gestionnaires de fortune, cabinets d'avocats, banques d'investissement ou sociétés de conseil), ou dans le meilleur des cas de façon indirecte (autorités fiscales suisses), ces transactions demeurent presque toujours invisibles. Cela signifie que les Etats ne peuvent s'assurer que les fonds offshore sont imposés et redistribués de façon sensée dans la société uniquement en coopérant. Et cela serait même nécessaire, pour vraiment lutter contre les inégalités de richesses qui sévissent au niveau mondial et qui, en de nombreux endroits, entravent la préservation ou le développement des communautés démocratiques. Il faudrait augmenter et rendre plus équitables les flux d'information entre les Etats. Et les registres répertoriant les bénéficiaires effectifs des trusts, fondations et sociétés-écrans où les données comptables des sociétés mondiales, devraient être accessibles au public. La transparence du système financier est à ce prix. Surtout dans le Sud, comme partout où des citoyennes et citoyens critiques, des journalistes ou des organisations non gouvernementales permettent à leurs élites de s'engager pour davantage de responsabilité politique vis-à-vis de leurs communautés; indépendamment du savoir et de la pratique

d'autorités en partie partiales, corrompues ou tout simplement débordées.

La responsabilité de la place financière suisse

Les structures de dissimulation des capitaux dans le système offshore sont donc organisées depuis longtemps de façon transnationale. Cela ne dispense cependant pas les pays dont le secteur financier est fort de la responsabilité particulière qu'ils ont envers la société mondialisée. Aujourd'hui, le système financier arrive en bout de course et est criblé de vides juridiques: Global Financial Integrity (GFI), un groupe de réflexion basé à Washington, estime qu'en 2014, un billion de dollars de flux financiers d'origine douteuse – corruption, blanchiment, fraude et évasion fiscale de privé-e-s et d'entreprises - a transité sur des places offshore. Il provenait exclusivement de pays en voie de développement et émergents. Par comparaison, rappelons que l'entier de la coopération au développement dans le monde pèse actuellement quelque 160 milliards de dollars par an. Pour financer les nouveaux objectifs de durabilité inscrits à l'Agenda 2030 de l'ONU, il faudrait 5000 à 7000 milliards dans le monde chaque année, soit à peu près l'équivalent des sommes déposées auprès des banques suisses.

Le système offshore est donc délétère pour la société mondiale. Comprendre son fonctionnement est aussi une question d'argent: si des citoyennes et citoyens, des journalistes, des ONG, des représentantes et représentants de la société civile veulent s'intéresser à la manière dont l'argent circule dans le système, ils doivent faire appel à des services d'informations financières, tels que Moody's ou Thomson Reuters, et déboursier jusqu'à 200 000 francs pour un abonnement annuel donnant accès à des bases de données. Une véritable transparence serait essentielle dans ce domaine. Car là où il n'y a pas d'argent à distribuer provenant de revenus fiscaux, le peuple et les parlements ne peuvent pratiquement décider de rien. L'opinion publique démocratique devrait en principe pouvoir savoir qui verse combien sur le compte de la démocratie.

Or, le monde politique suisse ne s'en soucie guère, malgré le rôle décisif dans ces inégalités mondiales que jouent la place financière et les entreprises suisses et malgré le déficit démocratique flagrant que produit l'industrie offshore. De la droite au centre, on aime à se faire plus petit que l'on est et l'on minimise le rôle international de la puissante place financière et commerciale helvète au plan international. On fait semblant de n'être qu'un minuscule Etat neutre, insignifiant dans la géopolitique mondiale et la politique financière et fiscale internationale. Les gnomes affirment volontiers que, quand on n'est pas grand, mieux vaut avant tout regarder où l'on se situe dans le concert mondial des géants. Mais n'oublions pas que ce n'est qu'un conte de nains taillé à leur mesure, et le préjugé d'un homme qui fut naguère ministre anglais des Affaires étrangères. Pour cesser de faire obstacle au développement social et écologique durable dans le monde, la Suisse va devoir changer de paradigme en matière de politique financière et fiscale.

Dominik Gross est historien économique et responsable de la politique fiscale et financière internationale chez Alliance Sud.



PLACE DU MARCHÉ

La place du marché est un lieu de rencontre entre des personnes ayant de bonnes idées qui cherchent des moyens pour réaliser leur projet, et d'autres qui souhaitent soutenir des projets porteurs de sens.

Le principe

La réglementation bancaire devient de plus en plus stricte. Les lois sont certes nécessaires, mais elles ont aussi des conséquences négatives: des projets qui n'entrent pas dans le cadre voulu obtiennent de moins en moins facilement des crédits bancaires. La BAS cherche des solutions pour permettre à des projets porteurs de sens d'accéder à des financements, par exemple à travers la place du marché qui a pour but de mettre en relation l'argent et les projets qui en cherchent.

Comment cela fonctionne

Un projet est publié à condition que son but corresponde à un secteur d'encouragement de la BAS. **La BAS n'examine PAS l'entreprise et son entremise ne constitue PAS une recommandation d'investissement.**

Il revient aux bailleuses et bailleurs de fonds de s'informer directement auprès des proposantes et proposant quant au prix d'émission, à l'agio, à la durée, au taux d'intérêt, etc.

Vous souhaitez présenter votre projet sur la place du marché?
Contactez-nous: www.bas.ch/moneta
ou par téléphone au 062 206 16 16

Pour un marché moins opaque

Les entreprises aiment afficher la durabilité de certains de leurs produits. Mais souvent, elles ne disposent d'aucune donnée sur l'impact environnemental et social de l'ensemble de leur structure. Le marché, les notations et réglementations internationales les enjoignent à devenir plus transparentes ainsi qu'à mesurer et comparer leur durabilité.

Texte: Pieter Poldervaart

«Chiara» a vécu sept ans, dont six étés sur l'alpage. Cette vache de race Angus a donné naissance à trois veaux, dans une ferme à Trun, à Surselva, dans les Grisons. Après l'abattage, la viande a été marinée dans du vin rouge, du sel alpin suisse et des épices – on évite sciemment la saumure – et suspendue pendant cinq mois pour sécher. «Chiara» attend d'être vendue dans la boutique de la société Alpenhirt. «Je sélectionne moi-même mes animaux biologiques dans la région et m'assure qu'ils sont abattus dans un rayon de 20 km au maximum», explique Adrian Hirt, propriétaire de la jeune entreprise fondée en 2014. Il relaie ces informations à sa clientèle: quiconque achète de la viande séchée au magasin à Tschierschen, via une boutique en ligne ou chez un détaillant, peut suivre la vie de l'animal sur le web en se basant sur le numéro de produit.

La déclaration reste volontaire


Cependant, la transparence que la société Alpenhirt applique à ses vaches est extrêmement complexe et donc difficilement réalisable pour de grandes entreprises offrant un assortiment complet de produits. Voilà pourquoi des labels se sont imposés comme un bon instrument de communication environnemental ou social. Le site labelinfo.ch, géré par l'association Pusch, fournit des données sur 135 labels de qualité et 19 déclarations, dont la moitié concerne la viande et d'autres denrées alimentaires. Ce réseau est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), tout comme la plateforme des don-


nées des écobilans dans le domaine de la construction, destinée aux planificateurs, architectes et ingénieurs. Ces déclarations sont généralement spécifiques à la Suisse. Depuis 2013, l'OFEV a participé à plusieurs groupes de travail de l'UE pour définir, à l'échelle européenne, des règles d'évaluation d'un certain nombre de produits, afin que la transparence ne s'arrête plus aux frontières nationales. Douze règles de ce type existent déjà, notamment pour la nourriture pour les animaux domestiques, les piles et les pâtes. D'autres vont suivre. Les industries concernées s'engagent à titre volontaire. «Les acteurs impliqués ont décidé qu'aucune réglementation contraignante ne s'appliquerait à ces règles en matière de communication à la clientèle», souligne Geneviève Doublet, de la section Consommation et produits de l'OFEV.

Aucun règlement contraignant en Suisse

Dans quelle mesure l'économie répond-elle réellement à la demande de davantage de transparence? Peter Teuscher est le fondateur et directeur de BSD Consulting. Sa société aide les entreprises à identifier leurs enjeux environnementaux et sociaux, à communiquer de façon judicieuse sur ces questions ainsi qu'à mettre en place des stratégies d'amélioration. «Depuis début mai, un règlement en vigueur dans l'UE oblige les grandes entreprises à fournir des informations sur les transactions financières et sur des questions non financières pertinentes», explique Peter Teuscher. On y aborde des

Annnonce





solstis


Donner au monde
l'énergie d'être durable

Profitez de:


- 25% subvention fédérale
- 25% défiscalisation

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre pour un devis gratuit et sans engagement!


Nos solutions & services énergétiques




INSTALLATIONS
PHOTOVOLTAÏQUES




STOCKAGE
PAR BATTERIES




OPTIMISATION
DE L'AUTOCONSOMMATION




ENTRETIEN
& MAINTENANCE



BOILER POMPE
À CHALEUR



RÉNOVATION
DE TOITURE



BORNE
DE RECHARGES

votre expert
photovoltaïque
depuis plus de
20 ans

Les atouts solstis


- Une offre clé en main
- Des projets sur mesure
- Un savoir-faire solide

- Le pionnier et leader depuis plus de 20 ans
- Une maîtrise de A à Z sans sous-traitant
- La proximité et disponibilité immédiate


Canton de Vaud
Rue de Sébeillon 9b - 1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Canton de Genève
Route de Saint Julien 74 - 1212 Grand-Lancy
T +41 22 786 37 00

Canton de Neuchâtel
Rue du Parc 102 - 2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 323 03 50



Prix solaire suisse
Schweizer Solpreis
Récompense en 2006, 2009,
2010, 2011, 2012 et 2014.



solstis SA
info@solstis.ch
www.solstis.ch

thèmes très variés: l'environnement, les affaires sociales, l'emploi, le respect des droits humains, la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, ainsi que la diversité, à savoir la recherche d'une main-d'œuvre plurielle. Cependant, la Suisse attend les premières expériences de l'UE pour lancer un même règlement. «Jusqu'à présent, notre pays a pratiquement fait l'impasse sur toute réglementation en matière d'information non financière», note Peter Teuscher. Depuis mi-2017, les sociétés cotées au SIX Swiss Exchange, la bourse suisse basée à Zurich, publient déjà un rapport de durabilité. Elles s'engagent aussi à l'établir conformément à une norme internationalement reconnue et à le mettre en ligne sur leur site web pendant au moins cinq ans. «Elaborer un tel rapport et le notifier au SIX est encore un acte volontaire», souligne Peter Teuscher. Seules douze des 256 sociétés cotées, dont Credit Suisse, Swisscom, Swiss Life et Warteck Invest, ont, pour l'instant, opté pour cette forme de communication. «Une participation accrue serait un signal fort et elle encouragerait les sociétés non cotées à éditer leurs rapports de durabilité.» La grille de la Global Reporting Initiative (GRI), qui permet de comparer la performance environnementale et sociale des entreprises au plan international, a fait ses preuves en communication.

Agenda 2030, une musique d'avenir

Les entreprises qui fournissent ces documents conformément à la GRI ne sont pas forcément plus durables, elles documentent tout simplement mieux leurs pratiques commerciales. «Réduire l'impact négatif sur l'environnement et la société nécessite de vraies mesures d'amélioration. La transparence y contribue en structurant les objectifs et mesures de façon adéquate», relève Peter Teuscher. Aujourd'hui, un seul critère permet d'évaluer le degré de durabilité d'une entreprise à l'échelle mondiale: les émissions de CO₂. «L'Accord de Paris en définit la quantité ayant un impact sur le climat qu'un pays, une industrie ou une entreprise est autorisé à rejeter pour que l'on puisse atteindre l'objectif de réchauffement climatique de 1,5 degré maximum convenu à l'échelle mondiale.» La durabilité englobe toutefois d'autres paramètres, allant de la consommation de ressources comme la terre ou l'eau à la justice sociale en passant par le respect des droits humains. La multitude de ces exigences n'est pas le seul élément qui ralentit le changement vers la durabilité dans l'économie. Pour Peter Teuscher, la vision à court terme de nombreux dirigeants y est aussi pour quelque chose. Beaucoup pensent que les «17 objectifs de développement durable (ODD)», qui doivent être mis en œuvre d'ici 2030, sont encore loin. «La pression des législateurs ainsi que des consommatrices et consommateurs est essentielle», ajoute-t-il. Adopter l'initiative pour des multinationales responsables pourrait au moins apporter indirectement davantage de transparence (lire encadré).

Trois moteurs pour davantage de transparence

L'Oekom Corporate Responsibility Review 2018 examine les mesures que l'économie mondiale a déjà prises

L'initiative pour des multinationales responsables comme moyen de pression

pld. Alors que la pollution diminue dans le pays, la Suisse exporte toujours plus d'émissions. Selon l'OFEV, en 2001, 73 pour cent de la charge environnementale de la Suisse allaient vers l'étranger, contre 56 pour cent en 1996. Cette tendance, ainsi que le comportement des entreprises suisses à l'étranger, a conduit, en 2016, au lancement de l'initiative pour des multinationales responsables. Soutenue depuis par 80 organisations de la société civile, elle vise à contraindre celles dont le siège se trouve en Suisse à mettre en œuvre une diligence raisonnable dans le domaine de l'environnement et des droits humains. Elles doivent analy-

ser précisément où leurs activités commerciales font courir les plus grands risques en matière de violations des droits de la personne et d'atteintes à l'environnement. Si tel est le cas, elles doivent prendre les mesures nécessaires et les documenter en détail. Au cours de la session d'été 2018, une contre-proposition indirecte à l'initiative populaire sera discutée au Parlement. Les débats étaient encore en cours au moment où nous avons mis sous presse. Si elle n'est pas retirée, elle devrait être soumise au vote en 2019.

www.initiative-multinationales.ch

en matière de durabilité. L'agence ISS-Oekom compare ainsi, pour la dixième fois, la performance environnementale et sociale de plus de 3900 entreprises dans le monde. Depuis 2013, elle a utilisé le «Sustainability Solutions Assessment» pour 2300 d'entre elles. Cet outil montre combien contribuent, avec leurs produits et services, à réaliser les ODD. Résultat: 36 pour cent des entreprises examinées aident à s'en rapprocher, alors que 22 pour cent vont à leur rencontre. En matière de secteurs, les biens de consommation, les services de santé et l'industrie des semi-conducteurs sont en tête. A la différence de la Suisse, où les deux plus grands distributeurs font figure d'exemples dans le domaine de la durabilité, le commerce de détail et l'immobilier sont à la traîne en comparaison internationale. Mais qui pousse les firmes à s'intéresser de plus en plus à la question de la durabilité? Selon une enquête d'ISS-Oekom, ce sont les agences de notation (61,3 pour cent), la clientèle (60,3 pour cent), puis les législateurs (56,3 pour cent). «Pour que la durabilité finisse par s'imposer, ces trois moteurs doivent interagir», note Dieter Niewierr, porte-parole d'ISS-Oekom.

L'entreprise Alpenhirt montre que l'on peut aussi faire bouger les lignes sans législateur ni agence de notation. La saucisse sèche de 190 grammes «Farurer Baron», produite avec la viande de «Chiara», se vend pour la coquette somme de 26.60 francs. Mais cela ne dissuade pas pour autant la clientèle. Pour elle, savoir que cette vache de race Angus a eu une belle et longue vie ainsi que ce produit a été fabriqué dans la région justifie ce surcoût. Sans parler du délicieux goût de cette viande séchée!

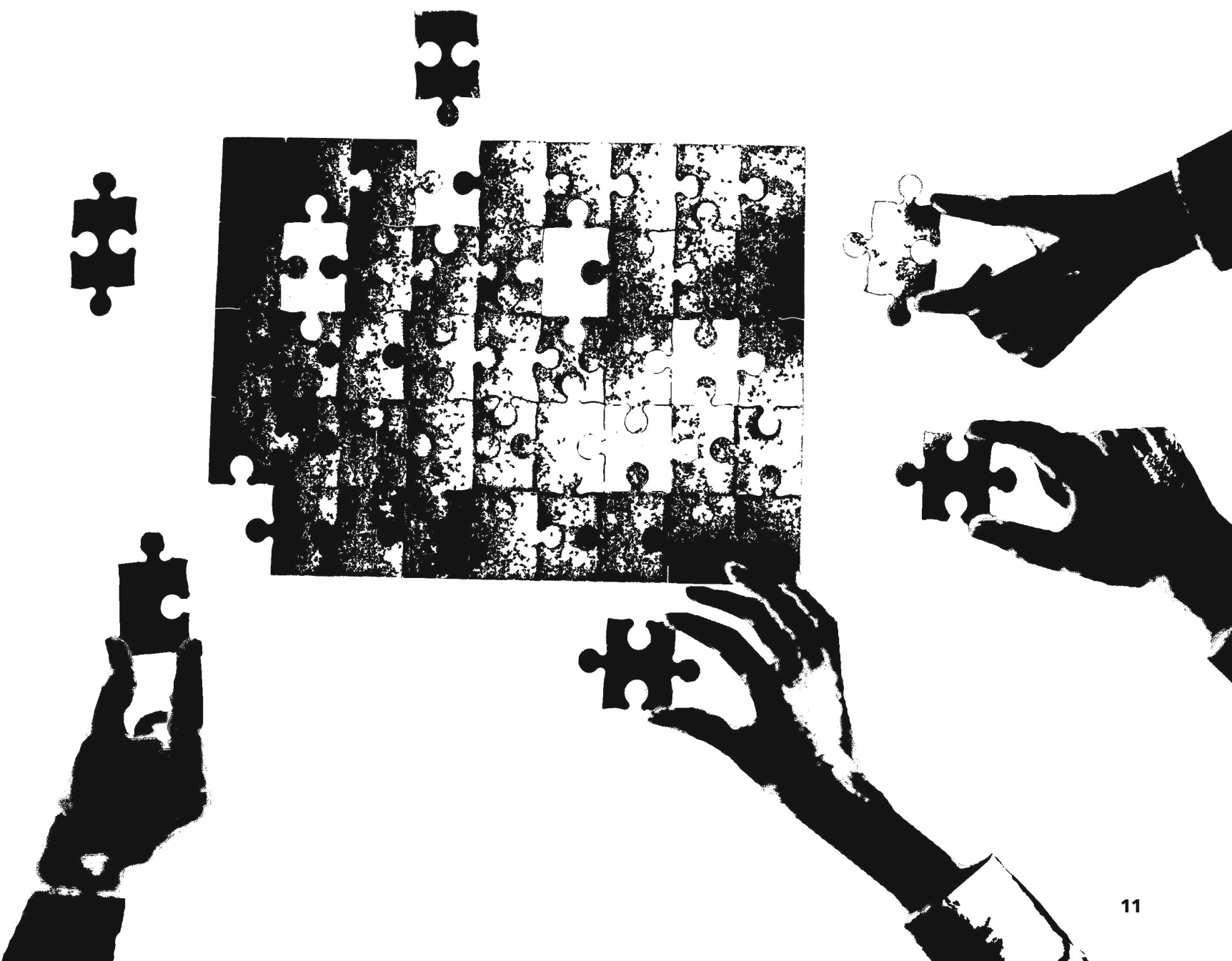
Pieter Poldervaart est journaliste libre au bureau Kohlenberg à Bâle. Il s'intéresse à l'environnement et à la consommation.

Enquêter

pour dénoncer les dysfonctionnements

Il y a trois ans, la journaliste Alice Kohli est passée du quotidien *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)* à l'ONG *Public Eye*. Ses recherches sont délicates, exigeantes et efficaces.

Texte: Esther Banz



Il peut être délicat de vouloir à tout prix jouer la transparence. Alice Kohli le savait bien avant de travailler pour Public Eye. Auparavant, cette femme de 36 ans a enquêté et écrit pendant une dizaine d'années dans différents médias, dont la *Wochenzeitung (WOZ)* et la *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*. Mais elle était loin de se douter que, suite à ses investigations, une délégation de plusieurs membres de la multinationale bâloise Roche se rendrait en Egypte pour s'en prendre à une femme atteinte d'un cancer. «J'étais dans tous mes états lorsque j'ai appris qu'ils tourmentaient une personne qui nous avait raconté ses malheurs», se rappelle la physicienne et journaliste.

Un tribunal donne raison à Public Eye

Que s'était-il passé? Le géant pharmaceutique Roche réalisait des tests cliniques en Egypte sur un médicament contre le cancer du sein. Public Eye surveille ce genre d'opérations que mènent les pharmas dans des pays en voie de développement. Les délocaliser a de gros avantages, comme l'explique la journaliste: «Tout d'abord, dans ces pays, les expériences sur l'être humain sont bien meilleur marché. Ensuite, les lois sont moins strictes. Et ces essais cliniques se déroulent dans un environnement si opaque que l'on peut sans problème se permettre de violer les directives éthiques.»

Public Eye a engagé une journaliste égyptienne pour retrouver des participantes à ces tests. Une enseignante en mathématiques était prête à parler. Comme beaucoup de ses concitoyennes et concitoyens, elle n'a pas d'assurance maladie et ce test gratuit semblait la seule façon d'obtenir un traitement efficace. Mais la procédure a été terrible, comme elle l'a raconté à la journaliste égyptienne, témoignant sous son prénom à visage découvert. Public Eye a publié cette histoire en 2016, dans un rapport de 60 pages. Dans son magazine, l'ONG la résumait brièvement. Personne n'a imaginé quelles conséquences cela pourrait avoir pour elle. Car voilà qu'ensuite, la délégation en question s'est rendue en Egypte et l'a contrainte, sous la menace, à signer une procuration. En Suisse, un avocat a obtenu une mesure superprovisionnelle accusant Public Eye d'atteinte à la personnalité. L'ONG a donc retiré son nom et anonymisé ses photos. Le tribunal lui a donné ultérieurement raison, mais on peut se demander pourquoi l'organisation n'a pas publié ce témoignage de façon anonyme. «Nous étions contents qu'elle accepte de se laisser photographier. Seul son prénom figurait dans le texte, comme pour les autres personnes concernées», explique Alice Kohli.

Les ONG peuvent réaliser des recherches approfondies

Avec ses enquêtes, Public Eye vise à sensibiliser le monde politique et l'opinion publique aux problèmes éthiques et des droits humains. Elle exige notamment davantage de transparence de la part des grands groupes, ce qui est évidemment contraire à leur intérêt. Par conséquent, les travaux de l'enquêtrice sont risqués, pas seulement pour Public Eye, mais surtout pour quiconque, un jour, devrait bénéficier de ces améliorations. «Nous

avons besoin de ces gens pour savoir ce qui se passe. Nous devons découvrir et révéler au plus grand nombre à quel point les choses sont catastrophiques, comme dans les usines de vêtements.»

Alice Kohli est une enquêtrice tenace. Cette physicienne s'est formée au journalisme à Lucerne et à Hambourg. A la NZZ, elle a appris le journalisme de données, dans lequel elle s'est spécialisée. Elle sait où et comment aller chercher les chiffres et les relations de cause à effet dans les banques de données. «Au début de ma carrière, j'essayais surtout de bien écrire. Mais avec le temps, cette bataille esthétique, comme le fait que des reportages bien rédigés sont sponsorisés dans un magazine soi-disant indépendant, m'a fait prendre du recul. Et je me suis tournée vers l'enquête.» Tant de chantiers auxquels personne ne s'intéresse. «Cela me saute encore davantage aux yeux maintenant que je travaille pour Public Eye. Dans la presse, mes collègues doivent se préoccuper des chiffres et des rapports annuels, rares sont ceux qui peuvent vraiment approfondir les sujets.»

Enquêter, découvrir, révéler.
Faire bouger les choses,
voilà ce qui me motive.

Alice Kohli

Est-ce encore du journalisme?

Alice Kohli elle-même se voit toujours comme une journaliste, bien que son employeur soit aujourd'hui une ONG d'utilité publique. Son travail et son objectif n'ont pas changé: «Enquêter, découvrir, révéler. Faire bouger les choses, voilà ce qui me motive.»

Dans les médias, la question de savoir qui et quels titres sont encore indépendants, en d'autres termes, lesquels demeurent fiables, fait de plus en plus débat. Là aussi, la transparence devrait être de mise. Un journal qui appartient à un politicien est-il indépendant? Et quid d'un autre, financé par une seule entreprise, comme moneta? La presse écrite, financée par la publicité, l'a-t-elle jamais été? Ce titre appartient-il à un politicien? Une journaliste qui travaille sous mandat d'une ONG peut-elle garder sa carte de presse? Que penser de sa collègue free-lance qu'une ONG paie pour enquêter et qui publierait ensuite ses résultats contre rémunération? Est-ce encore du journalisme?

L'histoire qui nous occupe incarne ce dernier cas de figure. La journaliste égyptienne qui a cherché, puis interviewé la participante au test clinique pour le compte de Public Eye, a également fait paraître le résultat de son enquête dans la presse locale. L'ONG et Alice Kohli n'y voient aucun inconvénient: «Nous effectuons des enquêtes très précises dans lesquelles nous investissons davantage de temps et d'énergie qu'un journal pourrait le faire. Les résultats sont vérifiés plusieurs fois à l'interne. Nous sommes obligés de travailler ainsi, car chaque campagne est une bombe. Si les faits ne sont pas

Ça bouge à la rédaction

exacts à cent pour cent, vous pouvez aller vous rhabiller», conclut-elle.

La précision est aussi au cœur du journalisme. Tout comme la responsabilité que l'on a envers les informatrices, les informateurs et les protagonistes. Parfois, il faut mettre les premiers en garde contre le courage dont elles et ils font preuve en s'exprimant publiquement et les protéger. Dans les cas sensibles, on anonymise les témoignages. «Nous avons l'habitude de le faire et nous devons évaluer les conséquences. Dans le doute, la protection des données des protagonistes passe avant tout», explique-t-elle.

Parler aussi des choses désagréables

Aurait-on mal estimé la réaction possible du groupe pharmaceutique suisse dans cette affaire égyptienne? «Jamais ils n'avaient agi ainsi», rétorque Alice Kohli. Pour jouer la transparence jusqu'au bout, Public Eye a décidé de raconter cette histoire déplaisante dans son propre magazine, partant du principe qu'il faut aussi parler des choses dont on est moins fier. Cela mérite le respect.

Entre temps, la campagne de Public Eye a eu de l'effet: Si le Parlement égyptien s'est attaqué à la régulation des tests cliniques, c'est aussi en partie grâce au travail de Public Eye, d'Alice Kohli et de ses collègues.

Point final. Non, pas tout à fait. Ce texte a une histoire. Sa première version ne faisait qu'effleurer les aspects sensibles. On y décelait le malaise de l'auteure, qui respecte cependant l'opinion d'Alice Kohli et de Public Eye. Elle avait par conséquent choisi de se concentrer sur le positif, laissant de côté ce qui était plus dérangeant. Dans une bonne rédaction, cela ne passe pas inaperçu. Vous lisez donc ici la deuxième version. Une certaine gêne demeure palpable: il reste en effet encore bien des choses à écrire et beaucoup de questions ouvertes. On aurait envie de savoir, par exemple, si le test clinique a aidé la femme à guérir de son cancer.

50 ans

Révéler des dysfonctionnements sur des sujets politiques dans le contexte de la mondialisation et les narrer de façon journalistique, voilà ce qui distingue depuis longtemps Public Eye, cette ONG suisse fondée en 1968. En engageant Alice Kohli il y a trois ans, elle a fait un nouveau pas vers la professionnalisation et la spécialisation. Dans cet esprit, l'ex-«Déclaration de Berne», qui existe depuis cinquante ans, propose deux importants travaux de recherche sélectionnés par un jury et réalisés grâce au financement participatif. En peu de temps, les sommes collectées ont atteint deux fois l'objectif initial. Pour Oliver Classen, porte-parole de l'organisation, cela montre que «de plus en plus de gens comprennent l'utilité du travail d'investigation, qu'il soit effectué par un journal ou une ONG comme Public Eye».

www.publiceye.ch

Esther Banz et Roland Fischer viennent de rejoindre la rédaction de *moneta*. Spécialisée dans les questions de société, Esther Banz est journaliste indépendante à Zurich. Elle a travaillé plusieurs années en rédaction et met désormais sa plume au service de différentes publications, comme la *Wochenzeitung*, *Migros-Magazin* et *Greenpeace Magazin*. Elle s'intéresse à l'être humain, à l'emploi, à l'innovation, à la durabilité et à l'environnement.

Roland Fischer est journaliste et spécialiste en communication scientifique. Il vit à Berne et a également passé plusieurs années en rédaction avant de se mettre à son compte. Ses études de sciences naturelles l'ont amené à traiter des thèmes interdisciplinaires.

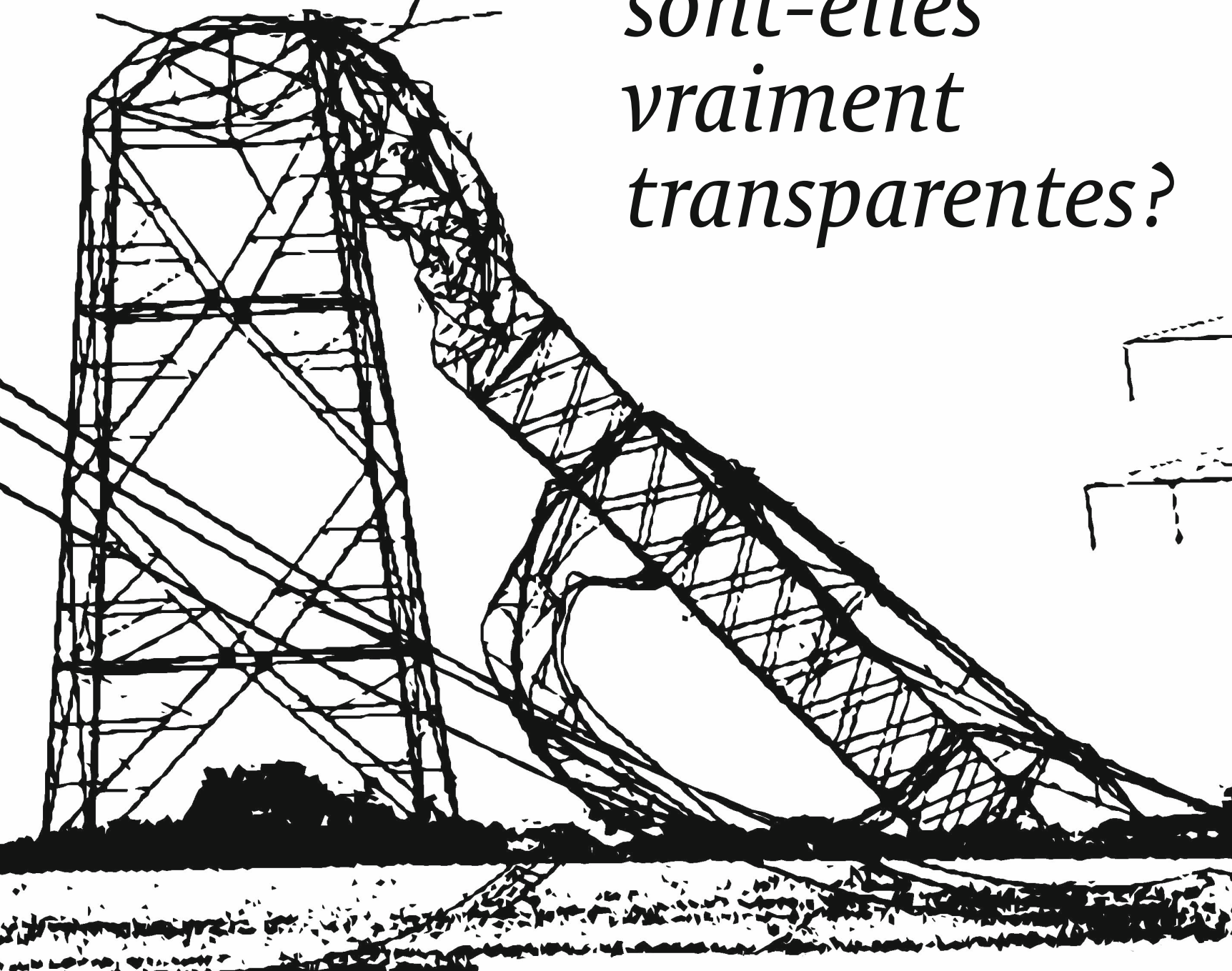
Nous sommes heureux de les accueillir et leur souhaitons la bienvenue.

Après un bref passage chez *moneta*, Marcel Hänggi nous quitte. Entre ses différents projets professionnels et son activité politique, il n'a malheureusement plus le temps de continuer à s'investir dans nos pages. Nous le remercions pour son engagement et souhaitons plein succès à l'initiative populaire pour la protection du climat qu'il vient de lancer (lire l'article page 5). (kw)

On associe souvent le bitcoin et ses cousines à leur immense consommation d'énergie. De plus, beaucoup de personnes les utilisent uniquement à des fins spéculatives. Peut-on mettre ce nouvel instrument financier au service de davantage de transparence et de durabilité?

Texte: Florian Wüstholz

Les cryptomonnaies sont-elles vraiment transparentes?



Il est actuellement beaucoup question de cryptomonnaies et du principe de la blockchain. Ce que cache cette mode? Certains la considèrent comme un nouveau terrain de jeu pour le marché libre et une spéculation débridée, d'autres comme une solution miracle capable de dépasser les faiblesses du système financier. Faut-il encourager ces monnaies ou les interdire? Pour le moment, les acteurs majeurs et les autorités sont désarmés. Voilà qui réjouit les exploitants – et ce n'est pas un hasard: la philosophie des cryptomonnaies joue consciemment sur un vide juridique. L'idée de départ était qu'aucun Etat ni aucune loi ne devraient restreindre la monnaie décentralisée. Cela a bien évidemment eu pour conséquence que le bitcoin et consorts se sont développés en périphérie des marchés noirs, du blanchiment d'argent et du commerce de biens illégaux. Comment un tel système peut-il contribuer à un monde juste et où il fait bon vivre?

Comme de l'argent liquide numérique

Le bitcoin n'a pas été inventé par des escrocs. Au départ, cette monnaie alternative a été imaginée comme une devise numérique indépendante. Elle devait servir à traiter les micro-transactions de façon simple, rapide, bon marché et sûre, sans organe central de contrôle. On a donc misé sur la décentralisation, la transparence et la cryptographie, aboutissant à un fonctionnement complexe et difficilement compréhensible pour les non-initiés-e-s.

Essayons malgré tout. Si Anna veut verser 3 bitcoins à Jonas, elle en informe le réseau au moyen d'un message

signé. Chacun des nœuds du réseau utilise ensuite une blockchain publique – une sorte de grand livre comptable public décentralisé – pour vérifier qu'Anna possède bien cette somme. La transaction d'Anne est regroupée avec d'autres dans un bloc. Une fois le bloc validé, il est horodaté et ajouté à la chaîne de blocs, un peu comme sur un collier. Chaque bloc est cryptographiquement basé sur le précédent, ceci pour éviter toute manipulation ultérieure. Si une personne voulait modifier une transaction déjà comptabilisée, elle devrait récrire toute la chaîne.

Entre transparence et anonymat

Une blockchain se distingue par une transparence totale. Chaque transaction est accessible au public. C'est essentiel au fonctionnement d'une cryptomonnaie, car la confiance ne repose pas sur un organe central de contrôle assurant une entière fiabilité. Au lieu de cela, elle est partagée entre toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs. Evidemment, cette transparence intégrale permet aussi de suivre tous les flux monétaires du réseau. Chacun-e peut ainsi voir à tout moment qui a versé quelle somme à qui.

Ce qui pourrait passer pour une révolution totale du système financier ne l'est en fait qu'à moitié. Car les utilisatrices et utilisateurs de cryptomonnaies protégés par l'anonymat numérique, sont difficiles à identifier dans le monde réel. Cela pourrait ressembler à un paradoxe. Le bitcoin est à la fois transparent et très anonyme, ce qui reflète un principe fondamental de beaucoup d'initiatives numériques: les possibilités de surveillance de

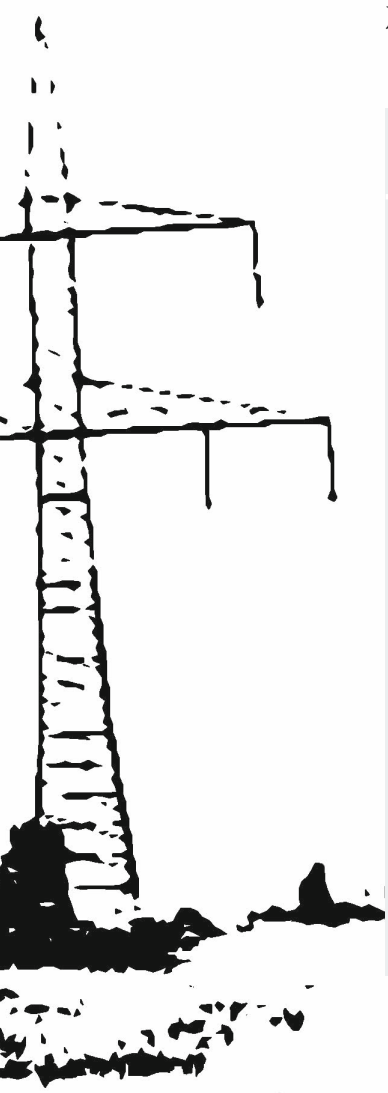
Beaucoup de travail pour peu de résultats

L'inconvénient majeur des cryptomonnaies est l'immense gaspillage des ressources. En effet, le bitcoin utilise du courant pour faire de l'argent. Des centaines de milliers d'ordinateurs tournent jour et nuit à plein régime, refroidis par des ventilateurs démesurés et alimentés par le courant de centrales à charbon bon marché et polluantes de Mongolie intérieure, par exemple.

On estime qu'à lui seul, le réseau du bitcoin ingurgite 60 TWh de courant chaque année, soit l'équivalent de la consommation de toute la Suisse. Bien entendu, cette dépense d'électricité est disproportionnée par rapport aux performances: en 2017, cent millions de transactions ont été réalisées en bitcoins. L'équivalent de ce que VISA traite en moins d'une journée. Cette immense soif de ressources n'est en rien une faiblesse de conception, elle fait partie du concept: c'est la technique

«proof-of-work» qui garantit la sécurité du bitcoin comme de la plupart des autres cryptomonnaies. Pour empêcher toute manipulation ultérieure d'une chaîne de blocs, des «mineurs» – des ordinateurs spécialisés – résolvent en permanence des problèmes cryptographiques qui nécessitent beaucoup de calculs. Seul le premier à trouver la solution peut accrocher le bloc suivant à la chaîne et être rémunéré. La puissance de calcul assure la justesse de la chaîne de blocs et donc des transactions sur lesquelles l'ensemble du réseau s'entend. Pour en fausser ne serait-ce qu'une, il faudrait travailler davantage dans le système sur une plus longue période que les autres «mineurs». Plus ceux-ci s'améliorent, plus les problèmes deviennent difficiles à résoudre, la course est profondément inscrite dans le code du bitcoin.

Les règles d'exploitation du capitalisme de marché radical dominent la plupart des cryptomonnaies. Dans un tel système, il n'y a pas de place pour la durabilité. Aussi longtemps que l'exploitation sera financièrement rentable, la consommation électrique du réseau ne risque pas de diminuer, au contraire. Des cryptomonnaies alternatives comme le Faircoin tentent d'inverser la vapeur. La confiance se fabrique d'une autre manière: le Faircoin ne mise pas sur une concurrence sans scrupules, mais sur la coopération d'un réseau d'ordinateurs organisés démocratiquement. Chaque nœud du réseau travaille avec les autres à la vérification. C'est uniquement lorsque tous coopèrent que le prochain bloc peut être accroché à la chaîne.



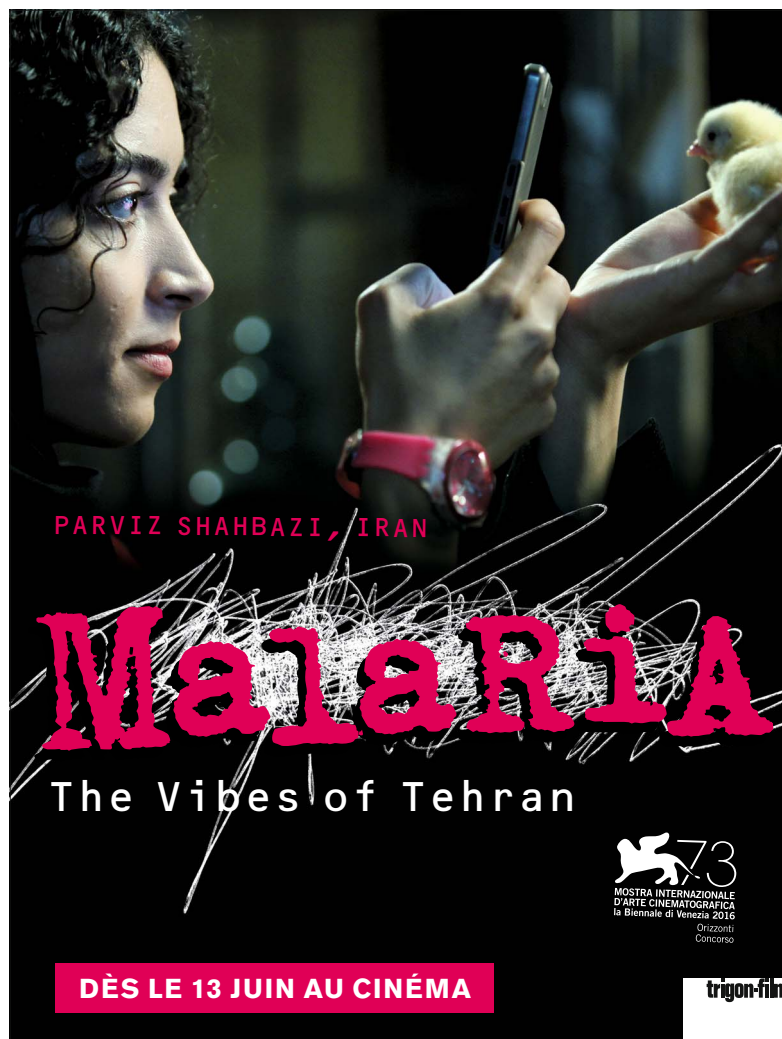
Association des
propriétaires pour
l'habitat durable

 **HabitatDurable**
SUISSE

L'alternative écologique et sociale aux chambres immobilières

**Adhérez
maintenant!**

www.habitatdurable.ch
031 311 50 55



Crowdfunding à la
RON ORP ★

ASSEZ PARLÉ!



Finance ton projet sur 100-Days.net

l'Etat doivent être restreintes et le secret des identités préservé dans le réseau. Evidemment, l'anonymat incite à acquérir des biens illégaux en ligne. Ces monnaies peuvent aussi bien servir à la fraude ou au blanchiment d'argent qu'à l'évasion fiscale. Ce serait cependant oublier que, si les transactions sont anonymes, on peut, en y mettant les moyens, remonter à la source sur Internet. En vérité, la comparaison avec l'argent liquide montre que l'on a tort de craindre que l'on en fasse un usage abusif, car tout cela est déjà possible aujourd'hui. Utiliser de l'argent liquide est tout aussi anonyme et rares sont les possibilités de récupérer ce que l'on a perdu, payé en trop ou ce qui nous a été volé.

L'anonymat d'un moyen de paiement ne devrait donc pas servir d'argument massue, comme l'affirmait la journaliste Maria Bustillos dans le *New Yorker* en 2013: «L'argent liquide est anonyme. On l'emploie également pour le blanchiment et les transactions illégales.» Pour autant, on ne diabolise pas ce moyen de paiement par principe.

Pour contrecarrer l'emploi abusif des cryptomonnaies, il va falloir créer des réglementations internationales.

La décentralisation crée la durabilité

Même si la transparence des cryptomonnaies pourrait être encore améliorée, on entrevoit quelques lueurs d'espoir à côté des zones d'ombre. Le principe d'un grand livre comptable public décentralisé rend les transactions traçables et redonne aux utilisatrices et utilisateurs la souveraineté de l'information. Ainsi, les flux monétaires ne sont pas stockés de façon inaccessible sur les serveurs des banques, mais publics. Cela permet l'analyse indépendante et la recherche de blanchiment d'argent ou de fraude fiscale. L'inaltérabilité d'une blockchain empêche de réaliser des transactions sous le manteau ou de les manipuler. Mais – car il y a de nouveau un «mais» – on a inventé différents outils pour dissimuler ses agissements. Il va donc falloir créer des réglementations internationales pour contrecarrer l'emploi abusif des cryptomonnaies.

La décentralisation peut aussi rendre les échanges de nombreux biens et services plus efficaces et plus respectueux des ressources, ce qui explique pourquoi les Nations Unies suivent le principe de la chaîne de blocs de près. Elle pourrait notamment améliorer la durabilité des actions communes contre le changement climatique, ce qui semble très prometteur particulièrement dans le commerce des énergies vertes. Un réseau construit sur une blockchain pourrait mettre directement en lien les productrices et producteurs de courant solaire avec les consommatrices et consommateurs. Les échanges d'énergie et d'argent se feraient ainsi de manière sûre, efficace et sans intermédiaire.

Florian Wüstholtz est journaliste indépendant. Il s'intéresse aux nouvelles technologies, aux modèles sociaux alternatifs et aux petites histoires du quotidien.

Le commentaire de la BAS

Des cryptomonnaies pour un monde meilleur?

Que pense la BAS des cryptomonnaies comme le bitcoin ou l'ethereum? Notre réponse n'a pour le moment rien de très exceptionnel: nous nous contentons d'observer et de tirer les leçons de ce que nous voyons. Impossible, pour l'instant du moins, d'avoir un avis tranché sur la question. De notre point de vue, ces devises en tant que telles ne sont ni bonnes ni mauvaises. Elles sont un instrument numérique, basé sur la technologie de la blockchain, que l'on peut utiliser de différentes façons. Une banque socio-écologique comme la nôtre se soucie avant tout de savoir comment cet instrument peut rendre le système financier et l'économie plus durables. Ce n'est clairement pas le cas si on l'emploie pour financer des activités illégales parce qu'il n'est pas réglementé et anonyme. Il en va de même si les spéculatrices et spéculateurs investissent dans ces devises en espérant gagner beaucoup d'argent. Ce genre de transactions est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles certaines de ces monnaies consomment d'impressionnantes quantités de courant électrique. En outre, la spéculation concourt à leur très grande volatilité. Or, pour que ces monnaies deviennent un véritable moyen de paiement, elles devraient être plus stables. C'est uniquement à ce prix qu'elles pourront contribuer à rendre le monde plus social et plus écologique. Par exemple en permettant aux migrantes et migrants de transférer de l'argent à bon marché dans leur pays d'origine. Ou en servant de banque de substitution pour les personnes sans accès au système bancaire traditionnel. Celles-ci pourraient effectuer leurs paiements facilement et à peu de frais, avec un simple smartphone et une connexion à internet. Enfin, les coopératives du monde entier pourraient y recourir comme moyen de paiement, à l'instar des monnaies locales, mais aux quatre coins du globe. Dans ce cas de figure, elles huileraient les rouages d'une autre économie, basée sur la solidarité. Les cryptomonnaies ont donc un fort potentiel et pourraient contribuer à atteindre des objectifs proches de ceux que vise la BAS. Nous connaissons déjà les aspects négatifs des cryptomonnaies, et cela complique la pesée des intérêts. L'importance de leurs aspects positifs reste à démontrer. Conformément au principe de précaution énoncé dans nos directives de placement et de crédit, la prudence semble de mise pour l'instant. Et nous recommandons à nos clientes et clients qui se soucient de l'éthique de faire preuve de la même retenue.

LES PAGES DE LA BAS

L'assemblée générale a donné le feu vert à la nouvelle stratégie internationale de la Banque Alternative Suisse (BAS). A l'avenir, en collaboration avec des organisations partenaires qui partagent ses valeurs, la Banque pourra également financer des projets hors des frontières suisses et renforcer ainsi son impact écologique et social.

Texte: Simon Rindlisbacher

LA BAS PEUT DÉSORMAIS DÉPLOYER SES ACTIVITÉS AUSSI À L'ÉTRANGER

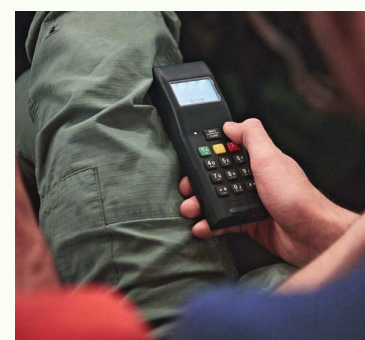
«La BAS aura bientôt 30 ans et un champ d'action qui était déjà cher au cœur de nos fondatrices et fondateurs manquait à ce jour: la coopération internationale», a affirmé Anita Wymann, présidente du conseil d'administration, à l'ouverture de la dernière assemblée générale de la BAS. Peu après, les actionnaires présent-e-s ont accepté d'étendre les activités de la Banque à d'autres pays. Les statuts les limitaient jusqu'alors à la Suisse. Elle peut désormais mettre en œuvre ce qui, dans l'intervalle, est devenu un objectif stratégique déclaré: conclure des coopérations avec des organisations partenaires internationales et contribuer ainsi à relever des défis sociaux et écologiques à l'étranger.

«En regardant au-delà de nos frontières, on constate que beaucoup de projets intéressants n'arrivent pas à couvrir leur besoin de financement», a déclaré Martin Rohner, président de la direction générale de la BAS en commentant la décision de l'assemblée générale. En Suisse par contre, le marché du crédit est saturé et même les entreprises et projets que la BAS était seule à soutenir pendant longtemps sont aujourd'hui convoitées. «A l'heure actuelle, par exemple, toutes les banques veulent financer des centrales photovoltaïques. Jadis, nous étions presque les seuls à nous y intéresser.» Cette concurrence explique que les dépôts de la clientèle auprès de la BAS dépassent nettement les crédits qu'elle peut octroyer sur le territoire national. Pour Martin Rohner, c'est donc le moment que la Banque investisse une partie de cet argent à l'étranger aussi. Trois axes sont envisagés pour l'instant. Premièrement, conjointement avec des banques partageant ses valeurs, la BAS financera des projets en Europe dans ses secteurs d'encouragement habituels. L'établissement partenaire assumera le rôle de chef de file. Deuxièmement, on peut imaginer que la BAS soutienne ces banques en mettant des fonds propres à leur disposition. Elle contribuerait ainsi à l'essor des activités bancaires éthiques à l'étranger. Troisièmement, la BAS pourrait participer à des fonds de placement finançant des PME et des organisations de microfinance dans les pays en développement et émergents.

Un réseau de contacts international solide

Premier exemple d'un tel engagement à l'étranger, la collaboration de la BAS avec Oikocredit International. A l'automne 2016, elle a lancé, avec cette coopérative financière d'investissement néerlandaise, le compte d'encouragement Oikocredit. Début 2017, la BAS lui a attribué un prêt à hauteur du montant que les clientes et clients avaient versé sur ce compte. Par le biais de ses partenaires dans les pays en développement et émergents, Oikocredit a permis à des femmes de bénéficier de microcrédits pour acquérir leur autonomie ou à de petites entreprises de recevoir un prêt. Les conditions-cadres pour de nouveaux engagements de ce genre sont bonnes: ces cinq dernières années, la BAS s'est mise en réseau avec des banques et des instituts dont elle partage les valeurs dans le monde entier, notamment dans le cadre de la Global Alliance for Banking on Values (GABV) ou de la Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives (FEBEA). «Aujourd'hui, nous disposons de nombreuses relations solides avec des établissements partenaires. Et nous savons aussi qu'il existe dans notre réseau des banques qui ont besoin de fonds ou qui cherchent des partenaires pour des projets passionnants», a expliqué Martin Rohner.

La collaboration avec Oikocredit International n'a été possible que sur dérogation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Grâce au changement de statut, ce ne sera plus nécessaire. Cependant, la BAS ne pourra prendre d'autres engagements dans l'immédiat: elle doit en effet mettre à jour différents règlements et directives et adapter son organisation. «Nous tenons à aborder nos activités à l'étranger soigneusement et avec prudence», a souligné Martin Rohner. Cela signifie aussi qu'à l'étranger, la Banque prendra uniquement des engagements correspondant à ses lignes directrices, économiquement viables et peu risqués. «La part de ces activités ne devrait représenter qu'un faible pourcentage du total au bilan durant la période stratégique actuelle, qui court jusqu'en 2021», a-t-il ajouté. L'essentiel des activités de la BAS se maintiendra clairement en Suisse.



L'assemblée générale de la Banque Alternative Suisse a eu lieu à la Markthalle à Bâle. Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du conseil d'administration.

DEUX IMPORTANTES NOUVEAUTÉS DÉCIDÉES LORS DE L'AG

Texte: Sarah Eggo
Photos: Torvioll Jashari

La 27^e assemblée générale ordinaire de la Banque Alternative Suisse s'est tenue le 28 avril à l'Alte Markthalle de Bâle.

Les 370 actionnaires présents ont:

- approuvé le rapport annuel du conseil d'administration;
- pris connaissance du rapport de l'organe indépendant de contrôle d'éthique;
- approuvé les comptes 2017 et le rapport de l'organe de révision;
- décidé d'attribuer, sur le bénéfice résultant du bilan, 1,6 million de francs suisses à la réserve légale générale, 100 000 francs au Fonds d'innovation et de reporter à nouveau 985 363.58 francs;
- décidé de verser pour l'exercice 2017 un dividende aux actionnaires de 1,25 pour cent de la valeur nominale de l'action BAS;
- donné décharge au conseil d'administration;

- élu Benjamin Zemann pour un mandat de trois ans au conseil d'administration (voir portrait succinct en page 20);
- approuvé une augmentation de capital de 54 567 300 francs;
- accepté de modifier les statuts en vue d'étendre le champ d'action de la BAS à l'étranger (voir article en page 18);
- approuvé sept modifications des statuts, lesquelles s'imposaient en raison de nouvelles exigences réglementaires.

Vous trouverez les chiffres-clés de l'exercice 2017 dans les pages consacrées à la BAS de moneta 1-2018, ainsi que dans le rapport de gestion disponible sur:
www.bas.ch/rapports

Les exposés d'Anita Wymann et de Martin Rohner sont consultables sur:
www.abs.ch/generalversammlung (en allemand seulement)

Photo: mäd



CHANGEMENTS DANS DES FONCTIONS DIRIGEANTES

Daniela Mattmüller reprend le service Compliance & contrôle des risques

Début mai, Daniela Mattmüller a pris la tête du service Compliance & contrôle des risques. A ce poste, elle succède à Reinhard Siegfried, décédé peu avant Noël. Daniela Mattmüller a rejoint la BAS en 2016. Auparavant, elle a suivi un apprentissage bancaire et travaillé plusieurs années comme conseillère à la clientèle, avant d'entreprendre des études de droit. Par la suite, elle a été employée par la Banque Migros pendant de nombreuses années en tant que spécialiste des risques juridiques et de la compliance.

Thomas Grädel se réoriente professionnellement

Thomas Grädel a quitté la BAS à fin avril pour poursuivre une nouvelle carrière. Il a travaillé pendant près de 18 ans pour la banque et s'est beaucoup investi dans le développement et l'expansion de la clientèle d'entreprise. En dernier lieu, il a dirigé le groupe «Financement entreprises». Tout au long de son activité à la BAS, il a largement contribué à ce que la banque devienne une partenaire reconnue, en particulier pour des projets d'énergies renouvelables. La BAS le remercie de son engagement.

Photo: mäd



BENJAMIN ZEMANN REJOINT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis fin avril, cet expert en coopératives de construction et d'habitation siège au conseil d'administration de la Banque Alternative Suisse.

Agé de 53 ans, Benjamin Zemann a été élu au conseil d'administration de la BAS lors de l'assemblée générale ordinaire 2018. Consultant indépendant, il soutient les coopératives d'habitation et organisations apparentées dans les domaines de l'économie immobilière et de la construction durable. Il est aussi membre du comité directeur de la coopérative de logements autogérés Gesewo, à Winterthur. Anita Wymann se réjouit de cette élection: «Benjamin Zemann est un expert doté d'une vaste expérience et d'un solide réseau en coopératives de construction et d'habitation. Il complète bien notre équipe.»

VACANCES EN VUE? DÉBLOQUEZ VOTRE CARTE MAESTRO!

Pour vous protéger de toute fraude, votre carte Maestro est utilisable, par défaut, uniquement en Suisse et en Europe. Pour vous en servir dans d'autres pays, vous devez la débloquent pendant la durée de votre séjour, dans l'e-banking BAS, sous la rubrique «Cartes». Si vous n'avez pas d'accès à l'e-banking, l'équipe de conseil à la clientèle libérera volontiers la région voulue pour vous. Il vous suffit d'appeler le +41 21 319 91 00.

Autres informations sur:
www.bas.ch/geoblocage

À VOS AGENDAS!

Le prochain débat d'argent BAS aura lieu le 8 novembre 2018, en soirée, à l'Espace Dickens, Lausanne et sera consacré au secteur des Energies renouvelables.

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Jacques Dubochet est biophysicien, habitant de Morges, militant de gauche, écologiste avant tout et, depuis le mois d'octobre 2017, co-lauréat du Prix Nobel de chimie pour ses travaux sur la cryo-microscopie électronique. Il a déposé les 360 000 francs suisses qui le dotaient sur un compte à la Banque Alternative Suisse. Rencontre.

Texte: Muriel Raemy

«J'AI TOUJOURS VOULU COMPRENDRE LE MONDE»

Jacques Dubochet a reçu en octobre 2017 le Prix Nobel de chimie pour sa découverte d'un processus permettant d'observer les molécules en 3D sans les altérer.

Il parle d'un choc considérable lorsque le téléphone a sonné, le mercredi 4 octobre de l'an dernier: «J'essayais de vivre ma retraite de manière harmonieuse et me voilà tout à coup propulsé aux yeux du monde comme le scientifique ayant découvert l'eau froide.» Le prix Nobel de chimie venait en effet d'être attribué à Jacques Dubochet et à ses collègues Joachim Frank (Etats-Unis) et Richard Henderson (Grande-Bretagne)

pour leurs travaux sur la cryo-microscopie électronique de spécimens vitrifiés. Mais que vient faire ici l'eau froide?

Il faut remonter dans les années quatre-vingt, lorsque Jacques Dubochet est engagé au Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire à Heidelberg. Grossièrement résumé, la colonne d'un microscope électronique doit rester sous vide, afin de permettre aux

Photo: mäd



électrons de pénétrer dans les structures de la cellule et d'en obtenir une image. Et sous vide, l'eau s'évapore. Ainsi, pendant plus de cinquante ans, la microscopie électronique n'a travaillé qu'avec des spécimens desséchés. «Mon projet de recherche visait à conserver les spécimens dans leur état natif en les gardant à une température si basse que l'eau ne s'évapore pas. C'est la cryo-microscopie électronique. Mais l'eau gèle à ces températures. Et la glace est aussi néfaste que le dessèchement», résume Jacques Dubochet. Comment alors travailler avec l'eau? C'est là qu'intervient la vitrification. Jacques Dubochet se souvient du moment où, un jour de 1980, son collègue Alasdair McDowall et lui-même observent dans leur cryo-microscope, une goutte qu'ils sont en train de réchauffer lentement. A -135°C celle-ci se transforme soudain en cristaux de glace cubique: c'était de l'eau vitrifiée. «La vitrification de l'eau était censée être impossible! Imaginez-vous ce que nous avons ressenti à ce moment-là?»

Une découverte collective

Dès lors, la vitrification, définie comme la congélation très rapide, va permettre d'observer les cellules sans les dénaturer. C'est couplée aux méthodes informatiques et mathématiques développées par Joachim Frank pour le traitement de l'information des images, ainsi qu'à l'imagerie 3D en résolution atomique d'une protéine pensée par Richard Henderson, que cette méthode «d'imagerie des molécules de la vie» a été récompensée par l'académie de Stockholm.

«D'année en année, les résultats de la cryo-microscopie électronique se sont améliorés. L'élément de volume que l'on résout actuellement est mille fois plus petit que dans notre modèle de 1986, ce qui veut dire que les atomes deviennent visibles», simplifie Jacques Dubochet. Et qui dit science des atomes, dit chimie. C'est dans cette logique que le Prix Nobel de chimie leur a été attribué, alors que tous les trois sont biologistes et physiciens. «Je vois ce prix comme l'illustration de l'unité de la science. C'est pour moi la quintessence du modèle collectif que nous arrivons à construire à partir de la nature.»

La nature pour maître

Le besoin de comprendre le monde qui l'entoure a toujours été une nécessité. A quatre ans, pour vaincre sa peur du noir, le petit Jacques se rejoue chaque nuit la course du soleil autour de la Terre. Sa révolution copernicienne lui plaît davantage que les théories chrétiennes de l'ange gardien. «En cela, j'ai toujours été un scientifique. Je ne crois pas en quelque chose de plus grand que le tout. Mon seul maître est la nature», poursuit celui qui se décrit comme joyeusement et tranquillement athée. Voir, expérimenter, sentir la nature: étudiant en biologie, Jacques Dubochet se lève à l'aube pour suivre ses camarades naturalistes dans leurs observations des oiseaux ou creuser le sol à la recherche des vers de terre. «J'ai enchaîné avec une thèse en biophysique. Je passais la plupart de mon temps en laboratoire, sans cesser de m'intéresser à la protection de l'environnement et au développement durable.»

Ecologiste donc. «Pour notre deuxième rendez-vous, mon épouse et moi sommes allés manifester contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Et j'ai investi un de mes tout premiers salaires pour régler une amende

infligée par les policiers qui m'attendaient sous le poteau sur lequel je venais de coller des affiches anti salon de l'auto de Genève», rigole encore celui qui s'est découvert une âme militante avec mai 68. Cette entrée-ci est en effet qualifiée de «très importante» dans le CV du professeur, loué autant pour sa capacité de vulgarisation que pour son humour. Sa biographie a d'ailleurs, depuis la remise du Prix Nobel, reçu plus de 200 000 visites du monde entier.

Du cancre au philosophe philanthropique

«Je suis un chercheur standard mais j'aime ne pas être comme les autres. J'ai pu cultiver une certaine créativité», sourit celui qui avoue une scolarité catastrophique, ayant trouvé un épilogue dans la construction de longue haleine d'un télescope. «J'ai poncé moi-même la lentille, j'y ai passé plus de 250 heures, qui ont été très spéciales pour moi. Je me suis rendu compte que la science, c'est dur!» Il a fallu beaucoup de travail pour disposer un tant soit peu des outils qui permettent d'appréhender la complexité du vivant. «Mais ma connaissance reste très petite et mon ignorance très grande. Ce qui me motive à en savoir plus et donne une bonne part de sens à ma vie.»

Un sens qu'il voit maintenant dans son engagement social. «Mon obsession de comprendre m'amène forcément à analyser l'état du monde. Celui-ci est encore et toujours mené par l'argent. C'est bien là le problème.» Jacques Dubochet demandait régulièrement à ses élèves quelles étaient les valeurs fondamentales qui les soutenaient dans leur vie privée et de chercheurs ou chercheuses. La question en a surpris beaucoup, rares sont ceux qui ont pu y répondre. «L'humanité serait mieux armée si elle pensait plus souvent à ce qui est important pour elle. Nous nous énerverions moins à gagner toujours plus et à grimper l'échelle sociale», constate ce retraité qui se retrouve dans une position inédite depuis le gain des 360 000 francs suisses dotant le Prix Nobel, déposés pour l'instant sur un compte à la Banque Alternative Suisse. «J'aimerais qu'une partie de cet argent serve à financer des projets d'aide aux migrants et une autre, à renforcer le programme Biologie et Société de l'Université de Lausanne.» Elu socialiste au conseil communal de Morges, Jacques Dubochet est également membre de «Grands-parents pour le climat», une association très active dans les campagnes de désinvestissement des énergies fossiles. «Nous, les scientifiques, avons une responsabilité dans la société pour laquelle nous produisons les savoirs. Nous devons nous investir pour le bien commun et le bonheur de toutes et tous et des générations futures», conclut celui qui sera toujours un chercheur. Il alimente un blog de ses réflexions et de ses efforts de vulgarisation et livre son message humaniste dans un ouvrage paru en mai. Pour faire avancer la science, toujours.

«Parcours», Jacques Dubochet, Rosso Editions, mai 2018.

LA PAGINA DELLA BAS

L'Assemblea generale dà il via libera alla nuova strategia estera della Banca Alternativa Svizzera (BAS). In collaborazione con le organizzazioni partner straniere condividenti gli stessi valori, in futuro la banca potrà effettuare operazioni finanziarie anche all'estero, rafforzando così il suo impatto sociale ed ecologico.

Testo: Simon Rindlisbacher

ORA LA BAS PUÒ OPERARE ANCHE ALL'ESTERO

«Ben presto la BAS vanterà 30 anni di vita. Tanto ha dovuto aspettare perché un campo d'attività, che fin dal suo esordio stava a cuore a fondatrici e fondatori, potesse realizzarsi: la collaborazione internazionale», ha esordito la Presidente del Consiglio di amministrazione, Anita Wymann, all'Assemblea generale di quest'anno della BAS. Poco dopo le azioniste e gli azionisti presenti in sala hanno rimosso l'ultimo ostacolo che impediva di soddisfare il desiderio dei fondatori: su richiesta del Consiglio di amministrazione le attività d'impresa della BAS sono state estese all'estero. Finora negli statuti l'attività della BAS era limitata alla Svizzera. Ora la banca può attuare quello che oramai è diventato un obiettivo strategico dichiarato: entrare in affari con organizzazioni partner straniere, che condividono gli stessi valori, contribuendo così - anche al di fuori della Svizzera - a risolvere le sfide sociali e ambientali che si profilano all'orizzonte.

«Basta gettare uno sguardo oltre confine per vedere quanto siano numerosi i progetti utili e interessanti che riscontrano un fabbisogno finanziario scoperto», sostiene Martin Rohner, Presidente della Direzione generale della BAS, in merito alla decisione presa dall'Assemblea generale. Nel contempo il mercato dei finanziamenti in Svizzera sarebbe saturo e la competizione aspra. Oggi sul mercato sono richiesti anche quei progetti e quelle imprese, che a lungo sono stati finanziati quasi esclusivamente dalla BAS.

«Oggi, ad esempio, tutte le banche vogliono finanziare le centrali a energia solare; un tempo quasi nessuno se ne interessava, a parte noi.» Al momento attuale la BAS dispone di molto più denaro della clientela, di quanto mai potrebbe concederle in prestiti in Svizzera. Per Martin Rohner, perciò, è giunto il momento per la banca di investire parte di questo denaro all'estero. Per il momento sono previsti tre assi strategici: innanzitutto la BAS intende finanziare, insieme alle banche europee etiche, dei progetti in linea con i suoi settori d'incentivazione, tenendo conto che sarebbe la banca partner competente ad assumersi la responsabilità del progetto. In secondo luogo è pensabile che la BAS rafforzi le ban-

che etiche, mettendo a loro disposizione dei fondi propri, ciò che consentirebbe al banking etico di crescere e prosperare anche all'estero. Terzo: la BAS vuole partecipare a fondi d'investimento, che finanziano le PMI e le organizzazioni di microfinanza nei paesi emergenti e in via di sviluppo.

Network mondiale di relazioni sostenibili

Un primo esempio di tale impegno all'estero è la collaborazione della BAS con Oikocredit International. Insieme alla cooperativa finanziaria olandese, nell'autunno del 2016 la banca ha lanciato il conto di incentivazione Oikocredit. All'inizio del 2017 la BAS ha concesso un prestito alla cooperativa finanziaria, proporzionale alle somme di denaro che la clientela ha versato su tale conto: ad esempio tramite le sue organizzazioni partner nei paesi in via di sviluppo e in quelli emergenti, la cooperativa finanziaria ha concesso microcrediti alle donne per sviluppare un'attività autonoma e dei prestiti alle piccole imprese. I presupposti per ulteriori impegni di questo tipo sono positivi: negli ultimi cinque anni la BAS ha aderito al network mondiale delle banche e istituzioni etiche, che condividono i suoi stessi valori, ad esempio alla Global Alliance for Banking on Values (GABV) e alla Federazione Europea delle Banche Etiche e Alternative (FEBEA). «Oggi abbiamo molti rapporti sostenibili con banche e istituzioni partner», dichiara Martin Rohner, «e sappiamo che nel nostro network ci sono banche che avevano bisogno di fondi o che stavano cercando dei partner per sostenere progetti interessanti.»

Finora la cooperazione con Oikocredit International era possibile unicamente grazie all'autorizzazione individuale concessa dalla FINMA, l'Autorità di vigilanza sul mercato finanziario. Ora, grazie alla modifica degli statuti, tale autorizzazione non è più necessaria. Ci vorrà tuttavia ancora un po' di tempo, prima che la BAS possa prendere ulteriori impegni: la banca, infatti, deve adeguare regolamenti e direttive e creare le condizioni organizzative. «Vogliamo affrontare la nostra attività all'estero con la massima attenzione e prudenza», sottolinea Martin Rohner. Questo significa che la banca intende assumersi all'estero solo quegli impegni che soddisfino i criteri del suo modello aziendale, che siano economicamente sostenibili e non troppo rischiosi. «Nel periodo strategico in corso, che va fino al 2021, la quota di queste operazioni dovrebbe rappresentare solo una piccola percentuale del totale di bilancio», afferma Martin Rohner. Il fulcro dell'attività aziendale, perciò, resta chiaramente la Svizzera.

«L'argent ne doit pas influencer la démocratie»

Elias Studer, 22 ans, a mené la campagne cantonale schwytzoise de l'initiative pour la transparence des Jeunes socialistes. Avec succès, puisqu'elle a été acceptée en mars 2018. Désormais, la transparence sera de mise dans le financement des partis schwytois.

Propos recueillis par Armin Köhli

Elias Studer, toute la Suisse s'est étonnée que Schwyz et Fribourg acceptent l'initiative cantonale pour la transparence. Cela vous a-t-il également surpris?

Elias Studer: Oui, énormément. Nous pensions ne pas trop mal nous en tirer, car nous nous étions attaqués à une question importante. Mais tous les partis, à part le PS, y étaient fermés. Il est intéressant de relever que, dans cette situation, beaucoup de gens ont dépassé leurs préjugés envers les Jeunes socialistes et voté en faveur de notre initiative.



Photo: mäd

Elias Studer a grandi à Oberarth, dans le canton de Schwyz. Etudiant en droit et en études genre à Bâle, il travaille à 30 pour cent pour la campagne de l'initiative «99 pour cent» des Jeunes socialistes suisses. De 2013 à 2016, il a été président des Jeunes socialistes du canton de Schwyz. En ce moment, il fait aussi partie du groupe de travail des Jeunes socialistes qui accompagnent la mise en place de l'initiative pour la transparence. A Schwyz, il dirige le groupe de jeunes «queerpuzzles».

Que stipule-t-elle exactement?

Les budgets des partis et des organisations participant à des votations et des élections doivent être rendus publics. Même chose pour les dons de personnes physiques à partir de 5000 francs et ceux des personnes morales dès 1000 francs. Les candidates et candidats à une charge publique doivent divulguer leurs liens d'intérêt.

Qu'est-ce qui vous a amené à rejoindre les Jeunes socialistes, puis à vous engager ainsi en faveur de l'initiative pour la transparence?

En tant que jeune, cela m'intriguait beaucoup que tout le monde trouve le UDC cool, surtout à l'école. Les étrangers étaient amis les uns avec les autres, et les Suisses se liaient entre eux. La xénophobie m'agace depuis longtemps. Par exemple, quand on traitait une camarade noire de «négresse». Le sexisme est venu s'y ajouter. J'ai toujours eu le sentiment de devoir correspondre à un certain rôle masculin. Cela m'a politisé. Chez les Jeunes socialistes, j'ai trouvé un nouvel environnement, très ouvert, où je peux exprimer ma vision des choses.

Mais le financement des partis est plutôt une question abstraite.

Oui, je n'avais pas particulièrement de lien personnel avec. Mais ce thème n'est pas venu de l'extérieur. Nous avons simplement remarqué que lors de votations, on dépense beaucoup d'argent. Ainsi, en 2015, le PS disposait d'un budget de quelque 100 000 francs, dont 7000 pour les Jeunes socialistes. Les Jeunes Démocrates-Chrétiens (JDC) avaient le double ou le triple, et ce n'est certainement pas le plus riche des partis. Dans un premier temps, nous avons cherché à comprendre comment circule l'argent.

J' imagine qu'être Jeune socialiste à Oberarth dans le canton de Schwyz, c'est être une sorte de Martien.

Et voilà que vous gagnez une votation.

Le terme est assez juste. Mais je ne me suis pas déconnecté de mon village. En fait, beaucoup de gens sont très ouverts, même à des arguments, même à des gens qui sortent de

la norme. Il suffit d'avoir le courage de les aborder et de discuter avec eux.

Comment avez-vous mené cette campagne?

Dans le canton de Schwyz, il n'y a nulle part dans la rue où faire efficacement campagne, car il n'existe pas vraiment de centres. Nous avons donc avant tout cherché à parler directement aux gens, en envoyant des cartes postales et des messages par Whatsapp. En sortie, nous avons distribué nos propres sous-bocks dans les bars.

Quels ont été vos arguments décisifs?

Que l'argent ne doit avoir aucune influence sur la démocratie. Chaque voix doit peser le même poids. La transparence va dans ce sens, car d'abord le peuple doit savoir comment l'argent agit sur l'opinion.

Combien la campagne a-t-elle coûté?

Dans les 14 000 francs en tout.

Le PS Suisse a lancé une initiative fédérale similaire* avec d'autres partis et organisations. Quel est votre pronostic pour la votation nationale?

62 pour cent de oui. Au plan national, les gens seront plus nombreux à l'approuver que dans le canton de Schwyz, conservateur. Et ses adversaires n'ont pas de contre-argument – aucun ne tient la route, tout simplement. Que voudriez-vous qu'ils écrivent sur leurs affiches?

Armin Köhli est journaliste indépendant, spécialisé en politique internationale et en droit international humanitaire. Il s'intéresse aux insoumis-es.

*L'initiative nationale pour la transparence a été déposée en novembre 2017 par différents partis (PS, Les Verts, Parti bourgeois-démocratique (PBD), Parti évangélique suisse (PEV)) et des organisations. Elle exige que les comités de partis et de votation rendent leurs finances transparentes et divulguent l'origine de tous les dons importants supérieurs à 10 000 francs. La Suisse étant le seul pays d'Europe où le financement des partis n'est régi par aucune règle nationale de transparence, ce texte comblerait une lacune majeure.